

Je soussigné, Emile Pineon, curé de  
Mallefougans, certifie et déclare que  
le S<sup>r</sup> Prosper Gaubert, trésorier de la Fabrique  
de Mallefougans m'a remis la somme  
de cent quatre vingt deux francs, 90 centimes,  
provenant de la quête pour la cloche.

Mallefougans, le 21 Juin 1878.

Emile Pineon  
Curé